

---

## La transmission des valeurs de service public

---

**4 juillet 2012**  
**(9h – 13h)**  
**Paris**

**Colloque organisé dans le cadre de la biennale  
internationale de l'éducation, de la formation et des  
pratiques professionnelles**

Inscriptions : <http://labiennale.cnam.fr/>

### Problématique du colloque

Au quotidien, les fonctionnaires ou les agents publics en général sont en prise avec les valeurs de service public. Sous l'impact des réformes de l'Etat, du nouveau management public, les modes d'intervention et d'administration publics sont actuellement repensés de façon à accroître l'efficacité et l'efficience des politiques publiques. Ces mutations ainsi que l'évolution des mentalités et des représentations sociales ont introduit progressivement de nouvelles valeurs susceptibles d'entrer en concurrence voire en conflit avec le socle historique des valeurs du service public. Dans ce contexte, l'identification d'un corps partagé de valeurs, les conditions de sa préservation et de son insertion dans les pratiques, alimentent une série de problématiques centrées sur la transmission des valeurs de service public. Pourquoi, sous quelles formes et avec quel contenu, transmettre les valeurs de service public ? C'est à ces questions que tenteront de répondre trois tables rondes.

### Programme

#### Pourquoi vouloir transmettre les valeurs de service public ? (9h30- 10H20)

Le rapport de l'OCDE « Renforcer l'éthique dans le service public » daté de l'année 2000 apporte un premier éclairage concernant la nécessité de transmettre des valeurs : « l'évolution du service public exige une formulation claire des valeurs essentielles » ; il s'agit de « remettre l'accent sur les valeurs traditionnelles tout en leur donnant un contenu moderne et en leur ajoutant des valeurs nouvelles » liées notamment aux exigences de la culture du résultat. La question principale de la « conférence sur les valeurs, missions et métiers de la Fonction publique » qui s'est tenu en France en 2007, est aussi celle de l'évolution de la Fonction publique et les conditions d'appropriation de nouvelles valeurs tout en ne renonçant pas aux anciennes.

Dans ce contexte, le souci de la transmission renvoie à la perception d'un risque de perte de repères, d'une déshérence axiologique préjudiciable à la reconnaissance de la spécificité de l'action publique. Plus encore, les arbitrages auxquels les agents de service public doivent procéder lors de l'exercice de leurs missions entre différentes valeurs aux origines contrastées laissent la porte ouverte à des pratiques peu homogènes susceptibles d'entamer la confiance des bénéficiaires des services publics.

La première table-ronde déclinera cette problématique autour notamment des questions suivantes :

- Les évolutions en cours marquent-elles la fin des valeurs traditionnelles de service public ?
- Pourquoi la mise en pratique des valeurs pose problème aujourd'hui ?

- Quels sont les enjeux de la mise en œuvre de valeurs partagées ?
- Les valeurs de service public ne se fondent-elles pas dans les valeurs de service au public ?

#### Intervenants

**Marcel Proulx** : Ex-directeur de l'ENAP du Québec, **Danielle Lacroix** : Directrice d'hôpital, **Véronique Chanut** : Enseignante Chercheure, **François Deluga** : Député, Président du CNFPT  
 Animateur : **Jean-Marc Legrand** : Directeur de l'INET

### **Que transmettre à propos des valeurs de service public ? (10h30 11h20)**

Une meilleure identification/appropriation, par les agents publics, d'un socle de valeurs partagées est souvent présentée comme l'objectif à atteindre pour répondre aux questions soulevées par la problématique de la transmission. Or, il n'est pas certain, au regard des évolutions récentes des valeurs de référence, qu'une connaissance des valeurs suffise à régler la question de leur insertion dans les pratiques. Les travaux de recherche portant depuis les années 90 sur la « motivation de service public » ou sur « l'éthique publique » mettent au jour les contradictions qui ne manquent pas d'apparaître entre les valeurs dans leur rapport à l'action et aux contextes. Dès lors, si la connaissance et l'adhésion aux valeurs de référence constituent des points de passage obligés, leur hiérarchisation en situation et la gestion des choix qu'elles suscitent ne peuvent être laissées en suspens. La question de la transmission déborde alors celle de l'appropriation des valeurs pour intégrer les conditions d'une démarche éthique à entreprendre aux niveaux individuel et collectif.

La seconde table ronde déclinera cette problématique autour notamment des questions suivantes :

- Quel rapport existe-t-il entre l'appropriation des valeurs et leur mise en œuvre ?
- Une hiérarchisation des valeurs en situation est-elle possible et sur quelles bases ?
- Faut-il préparer les agents publics à la gestion de conflits de valeurs ?
- Les démarches éthiques à promouvoir doivent-elles être individuelles, collectives, ou organisationnelles ?

#### Intervenants

**Gérard Guingouain** : Psychosociologue, ancien président de la société française de psychologie, **Martine Loiseau** : Ancienne présidente de la Commission « Ethique et déontologie » du CSTS, **Isabelle Bignalet** : Magistrat, sous directrice de la formation continue à l'ENM, **Alain Bouvier** : Ancien membre du Haut conseil de l'éducation, Animateur : **Jérôme Cernoia** : Consultant en Ethique appliquée à l'ENSOSP

### **Quels vecteurs pour la transmission ou la réflexion autour des valeurs SP ? (11h30 12h20)**

Les écoles sont souvent présentées comme les lieux privilégiés de la transmission des valeurs de service public (rapport Desforges 2011). L'enquête menée par le RESP en 2011 montre que le milieu familial et le milieu professionnel constituent des lieux de transmission et d'appropriation au moins aussi efficaces. En revanche, les écoles autorisent une distance critique par rapport à l'action qui peut favoriser la formation à une démarche éthique contextualisée. Dans cette perspective, les modalités pédagogiques mises en œuvre dans les écoles du RESP devraient privilégier la réflexivité autour de l'articulation entre valeurs, action et contexte. Les lieux où s'exerce le service public, pourraient aussi favoriser la réflexivité sur la mise en œuvre des valeurs aux différents niveaux de pilotage de l'action : la définition des orientations et des objectifs, l'écriture des projets, l'évaluation de l'action. Le management public peut être, de ce point de vue, un vecteur de la transmission des valeurs de service public. Différentes études montrent qu'il existe une forte attente d'exemplarité à l'égard des managers dans l'expression de ces valeurs.

La troisième table ronde déclinera cette problématique autour notamment des questions suivantes :

- La transmission des valeurs relève-t-elle de l'exemplarité, de l'enseignement, de la confrontation ?
- Quelles modalités pédagogiques concevoir pour développer des démarches éthiques individuelles et collectives ?
- Comment penser la transmission des valeurs entre les écoles et les lieux d'exercice professionnel ?
- De quelle manière le management peut-il intégrer les liens entre valeurs et actions ?

#### Intervenants

**Jean-François Verdier** : Directeur général de l'administration de la Fonction publique, **Martine Nauté** : Sous directrice de la formation et du développement des compétences du Ministère de l'intérieur, **Mylène Orange Louboutin** : Directrice de l'IGPDE, **Yves Boisvert** : Professeur à l'ENAP du Québec.  
 Animateur : **Denis Boullier** : Directeur de l'ESEN

**Clôture à 13h**